

**PV CONSEIL MUNICIPAL
du 4 avril 2016**

L'an deux mille seize le quatre avril à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur RIMBEAU Jean Pierre, Maire.**

Nombre de Membres

Date de Convocation : 29 mars 2016

Afférent au Conseil Municipal : 15

En Exercice : 15

Présents : 14

PRÉSENTS : Mr RIMBEAU Jean-Pierre, Mme RICHARD Mireille, Mr CLÉMENT Philippe, Mr VILLAIN Francis, Mme GABILLY Jacqueline, Mr AUDURIER Samuel, Mme HAYE Nadia, Mr ROY Gilles, Mme MILLET Anne-Marie, Mr LEGARLANTEZECK Jean-Luc, Mme POUSSARD Colette, Mr DIEUMEGARD Noël, Mme BERNAUDEAU Alexandra, Mr COUTANT Benoit.

ABSENTE EXCUSÉE : Mme COBLARD Micheline (pouvoir à Mme RICHARD Mireille)

Mme GABILLY Jacqueline a été nommée Secrétaire de séance.

VALIDATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 février 2016

Le procès verbal du Conseil municipal du 15 février 2016 n'appelant aucune remarque, est adopté à l'unanimité des participants.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS – ANNÉE 2016 –

→ Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du projet concernant le Budget primitif 2016 de **la commune**, établi par les membres de la Commission des Finances, réunis le 21 mars 2016 et qui s'établit comme suit :

POUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
CPTES	LIBELLES	BP 2016	CPTES	LIBELLES	BP 2016
TOTAL		965 917,00 €	TOTAL		965 917,00 €
70	PRODUITS DES SERVICES	103 000,00 €	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	265 409,00 €
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	103 000,00 €	60	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	123 000,00 €
73	IMPOTS ET TAXES	427 537,00 €	61	SERVICES EXTERIEURS	102 209,00 €
73	IMPOTS ET TAXES	427 537,00 €	62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	33 200,00 €
74	DOTATIONS SUBVENTIONS	366 880,00 €	63	IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS	7 000,00 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	366 880,00 €	012	CHARGES DE PERSONNEL	374 690,00 €
75	AUTRES CHARGES DE GESTION	42 500,00 €	63	IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS	6 190,00 €
75	AUTRES PDUITS DE GEST* COURANTE	42 500,00 €	64	CHARGES DE PERSONNEL	368 500,00 €
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00 €	65	AUTRES CHARGES DE GESTION	66 200,00 €
76	AUTRES PDUITS FINANCIERS	0,00 €	65	AUTRES CHARGES DE GESTION	66 200,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	66	CHARGES FINANCIERES	12 000,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	66	CHARGES FINANCIERES	12 000,00 €
013	ATTENUATION DE CHARGES	26 000,00 €	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 056,00 €
64	CHARGES DE PERSONNEL	26 000,00 €	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 056,00 €
			73	IMPOTS ET TAXES	69 000,00 €
			73	IMPOTS ET TAXES	69 000,00 €
			023	VIREMENT SECTION D' INVESTISSEM*	159 962,00 €
			023	VIREMENT SECTION D' INVESTISSEM*	159 962,00 €

POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT			DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
CPTES	LIBELLES	BP 2016	CPTES	LIBELLES	BP 2016
TOTAL		322 510,00 €	TOTAL		322 510,00 €
021	Virt de la sect. de fonctionnement	159 962,00 €	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 244,00 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	21 890,00 €	21	Immobilisations corporelles	22 244,00 €
10	DOTATIONS FDS DIVERS	40 658,00 €	OPERATION 111 - TRAVAUX ÉGLISE		136 500,00 €
16	EMPRUNTS	100 000,00 €	23	Constructions	136 500,00 €
			OPERATION 120 - TRAVAUX DE VOIRIE		10 000,00 €
			21	Immobilisations corporelles	10 000,00 €
			OPERATION 134 - TRAVAUX LOGEMENT A. LAVOIS		16 000,00 €
			21	Immobilisations corporelles	16 000,00 €
			OPERATION 104 TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ		20 000,00 €
			21	Immobilisations corporelles	20 000,00 €
			OPÉRATION 107 AMÉNAGEMENT DU BOURG		74 137,00 €
			23	Immobilisations en cours	74 137,00 €
			16	EMPRUNTS ET DETTES	43 629,00 €

→ Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du projet concernant le Budget primitif 2016 du service d'eau, établi par les membres de la Commission des Finances, réunis le 21 mars 2016 et qui s'établit comme suit :

POUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
CPTES	LIBELLES	BP 2016	CPTES	LIBELLES	BP 2016
TOTAL		168 525,00 €	TOTAL		168 525,00 €
70	PRODUITS DES SERVICES	168 525,00 €	O11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	53 050,00 €
			60	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	23 700,00 €
			61	SERVICES EXTERIEURS	17 400,00 €
			62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	7 850,00 €
			63	IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS	4 100,00 €
			O12	CHARGES DE PERSONNEL	35 000,00 €
			62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	35 000,00 €
			O14	ATTÉNUATION DE PRODUITS	20 000,00 €
			70	VENTES DE PDUITS FABRIQUÉS	20 000,00 €
			65	AUTRES CHARGES DE GESTION	19 000,00 €
			66	CHARGES FINANCIERES	2 300,00 €
			23	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEME	20 750,00 €
			O42	CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 425,00 €
			68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	18 425,00 €

POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT			DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
N° CPTTE	Libellés	BP 2016	N° CPTTE	Libellés	BP 2016
TOTAL		42 950,00 €	TOTAL		42 950,00 €
040	TRANSFERT ENTRE SECTIONS	18 425,00 €	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	37 150,00 €
28	Amortissements des immobilisations	18 425,00 €	21	Immobilisations corporelles	37 150,00 €
10	DOTATIONS FDS DIVERS	3 775,00 €	16	EMPRUNTS ET DETTES	5 800,00 €
10	DOTATIONS FDS DIVER	3 775,00 €	16	Emprunts et dettes assimilées	5 800,00 €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	20 750,00 €			
021	Virement de la section de fonctionnement	20 750,00 €			

→ Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du projet concernant le Budget primitif 2016 du Lotissement, établi par les membres de la Commission des Finances, réunis le 21 mars 2016 et qui s'établit comme suit :

POUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
N° CPTE	Libellés	BP 2016	N° CPTE	Libellés	BP 2016
TOTAL		48 360,00 €	TOTAL		48 360,00 €
70	PRODUITS DES SERVICES	48 000,00 €	011	CHARGES A CARACTERE GÉNÉRAL	5 000,00 €
70	Produits des services	48 000,00 €	60	Achats & variations de stocks	5 000,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	360,00 €	042	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	41 060,00 €
77	Produits exceptionnels	360,00 €	71	Production stockée	41 060,00 €
			66	CHARGES FINANCIERES	2 300,00 €
			66	Charges financières	2 300,00 €

POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT			DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
N° CPTE	Libellés	BP 2016	N° CPTE	Libellés	BP 2016
TOTAL		41 060,00 €	TOTAL		41 060,00 €
040	TRANSFERT ENTRE SECTIONS	41 060,00 €	16	EMPRUNTS ET DETTES	41 060,00 €
35	Stocks de produits	41 060,00 €	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	41 060,00 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION – ANNÉE 2016 -

Après avoir étudié le Budget primitif de la commune et considérant que l'équilibre de ce dernier ne nécessite pas une augmentation de la fiscalité, les membres du Conseil, après vote et à l'unanimité, décident de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2016.

Par conséquent, les taux des 3 Taxes pour l'année 2016 restent à l'identique par rapport à l'année 2015, de la façon suivante :

Taxe d'habitation : 17.64%
 Taxe foncière (bâti) : 10.62%
 Taxe foncière (non bâti) : 52.70%

DURÉE D'AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS BUDGET 2016 DU SERVICE D'EAU

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que dans le cadre du vote du Budget primitif 2016 du service d'eau, il convient d'amortir certains achats ou branchements neufs.

A cet effet, il rappelle que sur l'année 2015, deux branchements neufs ont été effectués, ainsi que la création d'un point d'alimentation et l'achat de modules radio.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée les durées d'amortissement suivantes :

- ↳ pour les branchements neufs : 30 ans
- ↳ pour la création du point d'alimentation : 30 ans
- ↳ pour l'achat de modules radio : 10 ans.

Après vote et à l'unanimité, les membres du Conseil acceptent cette proposition.

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS – BUDGET 2016 DU SERVICE D'EAU -

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal de porter au Budget du service d'eau la somme de 18 425.00€ compte 6811 (*section de fonctionnement – dépenses -*).

La répartition de cette somme s'effectue de la façon suivante en *section d'investissement – recettes -* :

- ✓ compte 281561 : 9 108.00€
- ✓ compte 281531 : 8 033.00€
- ✓ compte 28154 : 696.00€

Soit un total de 17 837.00€

Après vote, et à l'unanimité, les membres du Conseil acceptent d'inscrire au Budget du service d'eau pour l'année 2016, la somme de 18 425.00€, rdtive aux dotations aux amortissements.

PLAN DE FINANCEMENT – PROJET BAR / RESTAURANT

ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION D2015/115-MI

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal, que suite à la réception de la notification d'attribution du F.I.S.A.C. le 18 mars 2016 pour le projet de Bar Restaurant, il convient de revoir le plan de financement, afin d'y intégrer cette aide.

Cette délibération annule et remplace par conséquent la délibération prise en séance de Conseil du 16 novembre 2015.

Monsieur le Maire rappelle que le montant total des travaux s'élève à 496 417.60€ HT (travaux : 443 230.00€ HT + Honoraires : 63 825.12€ HT).

Les différents financements sont modifiés de la façon suivante :

Organisme sollicité	Intitulé de la subvention	Montant sollicité / accordé
ETAT	D.E.T.R.	45 000.00€
RÉGION PC	F.R.I.L.	80 000.00€
<i>FONDS EUROPÉENS</i>	<i>FEADER</i>	<i>126 885.00€</i>
<i>RÉGION</i>	<i>F.I.S.A.C.</i>	<i>73 115.00€</i>
<i>CONSEIL DÉPARTEMENTAL</i>	<i>CAP 79</i>	<i>40 000.00€</i>
<i>Autofinancement</i>		<i>131 417.60€</i>
TOTAL		496 417.60€

Monsieur le Maire rappelle également que la commune a la compétence pour le maintien des commerces de proximité et que ce projet constitue un service d'intérêt général.

Il sollicite l'avis des membres du Conseil sur ce nouveau plan de financement.

Après vote et à l'unanimité, les membres de l'Assemblée valident ce nouveau plan de financement et autorisent Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet.

SUBVENTION AU CLUB CYCLO ARDINOIS

Monsieur le Maire donne lecture aux membres de l'Assemblée de la demande de Monsieur COURTIN Bernard, Président du Club Cyclo ardinois, dans laquelle une subvention exceptionnelle de la part de la commune est sollicitée. Cette subvention permettrait au club de se doter de matériel informatique ainsi que d'un moyen de transport en toute sécurité des vélos, lors de déplacements vers des randonnées organisées par les clubs voisins.

Monsieur COURTIN rappelle, par ailleurs, que le club a pour objet l'organisation, le développement et la défense de la pratique du cyclotourisme sous toutes ses formes sur l'ensemble du territoire.

Monsieur le Maire requiert l'avis des membres du Conseil sur cette demande et propose d'allouer au Club Cyclo ardinois la somme de 500.00€, à titre exceptionnel pour l'année 2016.

Après vote, et à l'unanimité, les membres du Conseil acceptent le versement de la somme de 500.00€.

ADMISSIONS EN NON VALEURS

Le Conseil municipal,

Vu l'état des poursuites irrécouvrables dressé par le Receveur de la Commune en vue de l'admission en non valeurs de la somme portée au dit état, vu les pièces à l'appui,

Considérant que le Receveur a justifié dans les formes voulues de l'insolvabilité des débiteurs et que les restes dont il s'agit ne paraissent pas susceptibles de recouvrement.

Décide d'admettre en non-valeurs les sommes suivantes :

✂ Pour le Budget de la commune : **1 324.62€**

✂ Pour le Budget du service d'eau : **638.56€**

Le Conseil municipal accepte l'admission en non-valeurs de ces sommes et autorise Monsieur le Maire à faire émettre deux mandats au compte 6541 – pertes sur créances irrécouvrables.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Dans le cadre de l'élaboration du Budget primitif de la commune pour l'année 2016, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal les dépenses d'investissement suivantes, ainsi que les imputations s'y rapportant :

- ✓ Peinture de la Mairie : 5 400.00€ au compte 21311
- ✓ Travaux sur le logement rue Alphonse Lavois : 16 000.00€ au compte 2132/opération 134
- ✓ Acquisition d'une cuve à fuel : 2 000.00€ au compte 2188
- ✓ Travaux de voirie : 10 000.00€ au compte 2151/opération 120
- ✓ Travaux d'accessibilité : 20 000.00€ au compte 2135/opération 104
- ✓ Installation de douches aux vestiaires foot : 1 500.00€ au compte 21318

Après vote et à l'unanimité, les membres de l'Assemblée valident ces propositions et autorisent Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ces dépenses.

MODIFICATION 3 DU P.L.U.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que lors de la séance du Conseil en date du 19 octobre 2015, la modification n°3 du P.L.U. avait été approuvée.

Suite à l'envoi de la délibération aux services de l'Etat, un avis défavorable a été émis par la D.D.T. concernant le 2^{ème} objet de la modification, à savoir le *changement de destination d'un bâtiment*, qui ne correspondait pas au document graphique transmis dans le dossier.

Par conséquent, il convient d'apporter une modification sur le règlement écrit.

A cet effet, Monsieur le Maire requiert l'avis des membres de l'Assemblée sur cette modification du règlement du P.L.U.

Après vote et à l'unanimité, les membres du Conseil acceptent la proposition de modification du règlement par la précision suivante : « *le changement de destination est autorisé sur les bâtiments identifiés au plan graphique ainsi que le plan graphique modifié* » et autorisent Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette modification.

ÉCHANGE DE TERRAINS

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que la Communauté de Communes est chargée d'installer une outre (réserve incendie) sur la commune d'Ardin.

Suite à une rencontre avec Mr FAUGER Jacques, domicilié 10, rue Alphonse Lavois à Ardin, celui-ci serait intéressé pour acquérir une parcelle appartenant à la commune située au lieu-dit L'Apparent cadastrée F053 d'une contenance de 37m², en échange d'une parcelle lui appartenant située à Bloué, cadastrée D1067 d'une contenance de 300m².

Monsieur le Maire propose aux membres de l'Assemblée d'effectuer un échange entre ces 2 parcelles, permettant l'installation de cette outre et de le finaliser par un acte administratif.

Après vote et à l'unanimité, les membres du Conseil acceptent cette proposition et autorisent Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cet échange par la voie d'un acte administratif.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45

Emargements des membres du Conseil municipal du 4 avril 2016

Le Maire, Monsieur Jean-Pierre RIMBEAU	
Madame RICHARD Mireille 1 ^{ère} adjointe	
Monsieur CLEMENT Philippe 2 ^{ème} adjoint	
Madame COBLARD Micheline 3 ^{ème} adjointe	Absente excusée (pouvoir à Mme RICHARD Mireille)
Monsieur VILLAIN Francis	
Madame GABILLY Jacqueline	

Monsieur AUDURIER Samuel	
Madame HAYE Nadia	
Monsieur ROY Gilles	
Madame MILLET Anne-Marie	
Monsieur LEGARLANTEZECK Jean-Luc	
Madame POUSSARD Colette	
Monsieur DIEUMEGARD Noël	
Madame BERNAUDEAU Alexandra	
Monsieur COUTANT Benoît	